

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/04/2026 - 16253 - 2010 B 01146 - 520 322 108 - 2CG CONSULTING

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2cg consulting 63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE 92130 Issy les Moulineaux France		63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE 92130 Issy les Moulineaux	
SIRET 52032210800025			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées conseils Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	37 426	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassin d'emploi à redynamiser, art 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

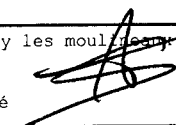
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF <input type="checkbox"/> Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
<i>Tél :</i>	<i>Tél :</i>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 13052024 Lieu : Issy les moulineaux Qualité : Gérante Nom du signataire : MLE AZRAN Salomé 

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2024)

Si déposé néant, cochez la case

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		16 000	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	16 000	
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III au CGI) - SARL - tous les associés , - SCA - associés gérants , - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société		Montant des sommes versées .				
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
M AZRAN ISSAC ASSOCIE SALARIE 90 RUE G.G EBOUE 92130 ISSY LES MX	250	2023	36 766					
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %			à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise		2cg consulting		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE 92130 Issy les Moulineaux			
SIREN		5 2 0 3 2 2 1 0 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	69 000	012	69 000
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	40 606	030	13 517
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	109 606	048	13 517
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 790	066	1 790
	Créances (2)	068	105 775	070	105 775
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres* (3)	072	3 030	074	3 030
	Valeurs mobilières de placement	080	15	082	15
Disponibilités	084	17 435	086	17 435	
Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	128 045	098	128 045
	Total général (I + II)	110	237 651	112	13 517
					224 134
PASSIF				Exercice N I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	3 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	300
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131			132	
	Report à nouveau			134	104 616
	Résultat de l'exercice			136	28 127
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
		Total I			142
	Provisions pour risques et charges			Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	8 929
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	7 580
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) (169		18 334	172	62 594
	Comptes courants d'associés			173	8 484
	Autres dettes			175	504
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III			176	88 090
	Total général (I + II + III)			180	224 134
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T V A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : 2cg consulting

Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	69 000	402		404		406	69 000			
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462	26 656	464		466	26 656			
	Autres immobilisations corporelles	470	10 800	472		474		476	13 950			
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	79 800	492	26 656	494		496	109 606			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations · dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552	2 666	554		556	2 666			
	Autres immobilisations corporelles	560	8 797	562	2 055	564		566	10 851			
TOTAL		570	8 797	572	4 720	574		576	13 517			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme*	Long terme						
①	②	③	④	⑤		19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

Désignation de l'entreprise : <u>2cg consulting</u>						Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations . dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605		607			
	Autres provisions réglementées*	610	612	614		616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634		636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664		666			
TOTAL		680	682	684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat et outillage	730		735						
Inst générales, agen- cements amén div	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765						
TOTAL		770	775						
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982					
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984					
Déficits de l'exercice				860					
Total des déficits restant à reporter				870					
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374		33 645	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		3 582	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		2cg consulting		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le		01012023		et clos le 31122023	
				Durée en nombre de mois	
				1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	2
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	168 255
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
				TOTAL 1	106 168 255
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	56
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
				TOTAL 2	144 56
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	9 811
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	34 108
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	659
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	752
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
				TOTAL 3	152 45 331
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 122 981
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				117	122 981
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)				020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	168 255
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	du 01012023	160	au 31122023
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 5 2 0 3 2 2 1 0 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2cg consulting

ADRESSE (voie) 63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE

CODE POSTAL 92130 VILLE Issy les Moulineaux

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique AZRAN Prénom(s) SALOME
 Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 250
 Naissance : Date 17061977 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR
 Adresse : N° 90 Voie RUE GOUV GEN EBOUE
 Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique AZRAN Prénom(s) ISAAC
 Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 250
 Naissance : Date 29061961 N° Département 99 Commune MARRAKECH Pays
 Adresse : N° 90 Voie RÜR G.G EBOUE
 Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2CG CONSULTING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE
92 130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU

30 JUIN 2024

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide D'affecter comme suit le bénéfice net comptable soit la somme de 28 127 euros.

La somme de 26 127 euros sera portée au compte report à nouveau.

Une somme de 2 000 euros sera affectée aux associés prélevés sur les exercices antérieurs, à titre de dividende, soit un dividende de 4 euros par parts.

L'Assemblée décide que le dividende de 4 €uros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2024.

L'assemblée générale prend acte :


Qu'il a été procédé à des répartitions de dividendes aux titres des années antérieures.

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40%
EXERCICE 2021	12 000 euros	
EXERCICE 2022	16 000 euros	
EXERCICE 2023	2 000 euros	

Il convient de vous informer que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème

Guilherme Confre


progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Issy les Moulineaux
Le 30 juin 2024
La gérante
Mlle Azran Salomé



2CG CONSULTING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE
92 130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
30 JUIN 2024

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide D'affecter comme suit le bénéfice net comptable soit la somme de 28 127 euros.

La somme de 26 127 euros sera portée au compte report à nouveau.

Une somme de 2 000 euros sera affectée aux associés prélevés sur les exercices antérieurs, à titre de dividende, soit un dividende de 4 euros par parts.

L'Assemblée décide que le dividende de 4 €uros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2024.

L'assemblée générale prend acte :


Qu'il a été procédé à des répartitions de dividendes aux titres des années antérieurs.

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40%
EXERCICE 2021	12 000 euros	
EXERCICE 2022	16 000 euros	
EXERCICE 2023	2 000 euros	

Il convient de vous informer que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème

Aut-rie confère


progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Issy les Moulineaux
Le 30 juin 2024
La gérante
Mlle Azran Salomé



2CG CONSULTING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE
92 130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE
SUR LES OPÉRATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.223-19
DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

Messieurs,

En application de l'article L.223-19 de la Loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue n'est intervenue au cours de l'exercice clos, le 31 décembre 2023.

LA GÉRANCE.

Issy les Moulineaux
Le 30 juin 2024
La gérante
Mlle Azran Salomé



2CG CONSULTING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE E
AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE
92 130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE au 31/12/2023
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2024

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle, à l'effet de vous présenter un rapport sur l'évolution des affaires sociales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de soumettre à votre approbation, le compte de résultat, le bilan de clôture de cet exercice, et son annexe, de vous demander de donner quitus à votre gérant de l'accomplissement de son mandat au cours dudit exercice, et de vous permettre de statuer sur l'affectation à donner aux résultats.

Tous les documents nécessaires à la bonne information des associés ont été mis et tenu à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires à savoir :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables.

-I-

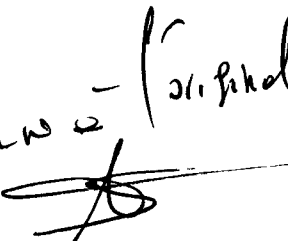
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 168 255 Euros.

Autre produits 386 euros.

Le total des diverses charges d'exploitation s'élève à 126 085 Euros.

Ces charges comprennent :	2023
Achat de marchandises	
Achat de matières premières et provisionnements	
Variation de stock	
Autres achats et charges externes	44 579
Impôts et taxes	608
Rémunérations du personnel	62 633
Charges sociales	12 792
Dotations aux Amortissements	4 720
Dotations aux Provisions	-
Autre Charges	752

TOTAL des charges d'exploitation 126 085

Relève conforme à l'original


Le résultat d'exploitation ressort à 42 557 euros.
Produits financiers ressort à 0 euros
Charges financières de 80 euros
Charges exceptionnelles à 14 083 euros
Impôts sur les bénéfices 267 euros

L'exercice se clôture par un bénéfice net comptable de 28 127 euros.

-II-

Le bilan 2023 totalise à son actif une somme de 224 134 euros
1. L'actif immobilisé s'élève à 93 089 euros.

2. l'actif circulant s'élève à 128 045 euros.

Les dettes de l'entreprise se sont élevées à 62 594 euros.

Les capitaux de l'entreprise s'établissent comme suit :

	2023
Capital	3 000
Réserve légale.....	300
Autres réserves.....	
Report à nouveau.....	104 616
Résultat de l'exercice.....	28 127

TOTAL	136 044

Nous vous proposons :

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance,

Décide :

D'affecter comme suit le bénéfice 2023 soit la somme

De 28 127 euros.

Une somme de 2 000 euros sera affectée aux Associés, à titre de dividende, soit un dividende de 4 euros par parts, et la somme de 26 127 euros sera portée au compte report à nouveau.

L'Assemblée décide que le dividende de 4 euros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2024.

L'assemblée générale prend acte :

Qu'il a été procédé à des répartitions de dividendes aux titres des années antérieurs.

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40%
EXERCICE 2021	12 000 euros	
EXERCICE 2022	16 000 euros	
EXERCICE 2023	2 000 euros	

Il convient de vous informer que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nous vous demandons :

- De donner quitus à votre gérant pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.
- D'approuver les résolutions soumises à votre approbation.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires sur l'activité de notre société et sur les comptes et bilans de l'exercice 2023.

LA GERANCE

Issy les Moulineaux

Le 30 juin 2024

La gérante

Mlle Azran Salomé

